



Luxembourg, le 2 mai 2019

Circulaire n° 3700

Circulaire

aux administrations communales et aux syndicats de communes ayant pour objet l'enseignement
fondamental des communes membres

Concerne : Circulaire de printemps

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Sur demande de M. le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la circulaire concernant l'organisation de l'enseignement fondamental pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding